

145 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE QUARTIER

Les projets prennent forme, en particulier la création de nouveaux logements sociaux à La Savine. Plus précisément, il s'agira de construire 65 logements face à l'actuel bâtiment J et 80 autres sur le site de l'école, dont une partie est aujourd'hui désaffectée. C'est donc 145 logements sociaux au total que Logirem, le bailleur, réalisera d'ici trois ans, en remplacement de ceux qui seront ensuite démolis. En ce moment, les architectes travaillent à préciser les projets, dont les chantiers devraient démarrer mi-2014 pour une livraison mi-2016.



↓ **Esquisse de l'opération « École »,**
vue depuis la traverse Bérenger prolongée



© AGENCE JÉRÔME SIAMÉ ARCHITECTES

AUJOURD'HUI

LE JOURNAL DE LA RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER LA SAVINE - VALLON DES TUVES

DEMAIN

N°2
OCTOBRE
2013



S. FRAISSARD/REGARDS CROISÉS



ON PREND LA POSE

Sylvie Fraissard photographie, Karine Bergami écrit. Croisant leurs regards, elles partent à la découverte des quartiers en rénovation urbaine à Marseille et avant tout à la rencontre de leurs habitants. Ceux de La Savine et du Vallon des Tuves on pris la pose face à l'objectif. Ils se sont racontés et ont dévoilé leur lieu de vie.

<http://www.association-regards-croises.fr/>

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LE PROJET

À la permanence d'information, Malika Dendani, de l'équipe de Lieux Dits, assure l'accueil des personnes souhaitant s'informer sur le projet urbain sous tous ses aspects : desserte, programmes de logements, localisation des équipements... Une information directe et accessible destinée aux habitants de La Savine et du Vallon des Tuves. Depuis avril 2013, une centaine de personnes a été reçue individuellement ou en groupe, en majorité des habitants de La Savine. Les partenaires institutionnels du projet — MRU, Logirem, Délégué du Préfet, CUCS, DDTM — sont également présents à tour de rôle.

OÙ ? salle de l'école de la Savine (mixte 2)

QUAND ? mardi de 15h30 à 18h30 et vendredi de 9h à 12h (fermée pendant les vacances scolaires).

À noter : pour toutes les questions liées au relogement, seule la MOUS est compétente.



SYLVIE FRAISSARD

Entretien avec Franck Vinesse, délégué du préfet pour l'Égalité des chances

AIDER CHAQUE DEMANDEUR D'EMPLOI

Un chantier-école vient de démarrer à La Savine. De quoi s'agit-il ?

Avec le concours des Compagnons bâtisseurs, une entreprise d'insertion, et de Logirem nous proposons à des jeunes de 18 à 25 ans éloignés du monde du travail de prendre contact avec cette réalité, ce qui signifie découvrir des métiers mais aussi se lever chaque jour, respecter des horaires ou des consignes. Le chantier-école dure six mois à raison de 30h par semaine qui se partagent entre des heures de formation et des heures de travail. Le groupe devrait être constitué pour moitié de jeunes de La Savine, sous réserve que ces derniers soient volontaires pour ce projet et pour moitié de jeunes d'autres quartiers. Ils travailleront à la rénovation des halls et cages d'escalier des bâtiments J et G2, toujours partiellement occupés dans l'attente qu'ils soient un jour démolis. Les jeunes, en tant que stagiaires de la formation professionnelle ont une indemnité de 300 à 400 euros par mois. C'est une façon de redémarrer un projet de vie avec un encadrement très attentif à chacun, mais cela implique aussi une vraie motivation personnelle. C'est important pour le stagiaire autant que pour l'esprit du groupe ! Du coup, les candidats sont sélectionnés. Le chantier lancé le 1er octobre durera six mois pour ce premier groupe, un autre prendra ensuite le relais pour les six mois suivants.

Vous préparez aussi un chantier d'insertion...

C'est une autre sorte de dispositif d'aide aux personnes sans emploi. Là il s'agit d'accueillir des individus de tous âges qui peuvent avoir déjà travaillé ou qui sont prêts à travailler, payés au smic pour une durée de six mois. Sous réserve de la validation des financements demandés à nos partenaires, le chantier sera consacré à l'aménagement et l'entretien de certains espaces verts de La Savine encadrés par la régie Service nord littoral. Il devrait être lancé en fin d'année.

Et pour les jeunes qui ont des diplômes ?

Nous savons qu'ils souffrent parfois d'une discrimination à l'adresse ou d'un manque de relations sociales. Aussi avec des associations comme « Nos quartiers ont des talents » ou « La Cité des métiers », on essaie de les aider à se présenter dans les meil-

leurs conditions et surtout à rencontrer des entreprises. C'était un des objectifs majeurs du 7^e Forum emploi Marseille Nord organisé à l'École de la deuxième chance le 22 octobre dernier, un forum qui s'adressait bien évidemment à tous les demandeurs d'emploi et je dis bien à tous.

Où s'informer à La Savine pour toute question d'emploi ?

Une seule adresse : les permanences emploi du Point services aux particuliers, les lundi et jeudi de 9h00 à 12h00.



SYLVIE FRAISSARD

Entretien avec Jean-Michel Brethes responsable de l'agence littoral Logirem

LOGIREM, L'INSERTION PROFESSIONNELLE MAIS PAS SEULEMENT

Pourquoi Logirem s'implique-t-il dans l'insertion professionnelle des habitants des quartiers ?

Au-delà de notre métier de bailleur social, travailler sur l'insertion professionnelle et l'accompagnement social de nos résidents nous permet d'entretenir avec eux d'autres relations, plus apaisées. Sur ces quartiers, il nous paraît évident que l'offre de logements et de services ne peut être l'objectif unique du bailleur.

Quelles sont les formes d'insertion ?

D'abord, il y a l'obligation légale des clauses d'insertion dans les chantiers ANRU. Sur chaque chantier que nous engageons, 5 % du travail doit être effectué par des personnes en insertion habitant en ZUS (zone urbaine sensible) à Marseille. Plus largement, dans le cadre de nos missions, comme l'entretien des espaces verts, le nettoyage, nous faisons, chaque fois que possible, travailler des entreprises d'insertion, la régie Service nord littoral par exemple.

Et au-delà de l'insertion par l'emploi ?

Nous travaillons sur le bien vivre ensemble et le développement d'un lien positif au quartier. Tous les outils sont bons pour cela : jardins familiaux, développement de l'accès à la culture, ou encore soutien au tissu associatif grâce à une fondation que nous avons créée.

FONDATION LOGIREM :

www.logirem.fr/content/fondation-dentreprise

TÉMOIGNAGE

ZYED,
20 ans,
participe
au chantier-
école de
La Savine.

« Aujourd'hui, je suis le chef du chantier »

Quelles étaient vos motivations à participer au chantier-école ?

Après mon CAP, j'ai arrêté l'école. Je connaissais un peu le bâtiment car en 2010, j'avais fait de la plomberie sur un chantier. J'ai gardé en tête la possibilité de travailler dans ce secteur ! Alors, quand j'ai vu l'annonce à La Savine, je me suis dit pourquoi pas ?

Comment se passe le chantier ?

Nous travaillons sur le bâtiment G2, au niveau des cages d'escalier. Nous nettoyons, ponçons, arrangeons tout, avant de repeindre. Il y a une bonne ambiance dans le groupe. Nous travaillons, mais parlons et rigolons aussi pas mal !

Qu'est ce que cette expérience vous apporte ?

Ce qui est bien, c'est que nous touchons à tout, alors j'apprends beaucoup, car jusqu'à présent je n'avais fait que de la plomberie. Aujourd'hui, pour la journée, je suis chef de chantier et donc responsable de ce qui s'y passe !

GAGNANT / GAGNANT

L'implantation d'immeubles au Vallon des Tuves a suscité beaucoup d'interrogations chez les habitants de deux quartiers voisins. Les premiers s'inquiètent du « bétonnage » de leur cadre de vie. Les seconds se demandent pourquoi la reconstruction ne s'effectue pas entièrement à La Savine.

Ce choix représente pourtant du mieux vivre pour les uns et les autres. Avec une population résidente un peu plus importante, le Vallon des Tuves va pouvoir bénéficier de plus de commerces et de services, d'une desserte renforcée par

les transports en commun — le bus à haut niveau de service n'aurait pas d'arrêt au Vallon des Tuves sans une population accrue — de voies de circulation élargies, d'une offre de stationnement accrue au-delà des besoins des nouveaux résidents, d'espaces publics mis en valeur...

Cet objectif du projet de rénovation urbaine répond aussi à la stratégie de la Ville de Marseille, inscrite au Plan local d'urbanisme (PLU), de créer de nouveaux centres urbains, dont fait partie le Vallon des Tuves.

170 foyers s'installeront d'ici cinq ans (95 logements en location ou accession privée, 75 logements sociaux) dans de petits immeubles de 1 à 5 étages à l'entrée du quartier. Ce projet enclenche un processus de valorisation au bénéfice de tous les habitants actuels et des nouveaux venus, des familles relogées de La Savine.

Ceux qui restent attachés à La Savine et qui y seront relogés dans les futures étapes du projet profiteront, eux aussi, des commerces, des espaces et des équipements publics, de la desserte en transports en commun...

POURSUIVRE LA CONCERTATION

Entre juillet 2012 et juillet 2013, la concertation publique du projet de rénovation de La Savine a eu une période intense avec une dizaine d'ateliers. Le dialogue avait permis quelques avancées, mais beaucoup de points restent à discuter. Pour que ce nouveau moment de débat soit le plus positif possible, MRU et ses partenaires proposent plusieurs nouveautés qui marquent notamment une reconnaissance plus forte des différentes associations :

→ **trois cadres de réunion différents :**

- **le Comité de concertation** (groupe restreint réservé aux responsables associatifs) pour discuter les grandes questions comme, par exemple, la mixité, la stratégie de relogement, l'activité commerciale dans le quartier...
- **des Ateliers** (ouverts à tous) pour discuter les questions concrètes, par exemple : la localisation de l'école, l'aménagement de l'espace public...
- **des réunions d'information** (ouvertes à tous)

→ **une charte** qui établit les engagements réciproques des représentants des habitants et de MRU et ses partenaires pour un bon déroulement de la concertation ;

→ **un calendrier** qui fixe à l'avance les dates des réunions et leur sujet.

La permanence de Lieux Dits vous donnera tous les détails (voir page 1).

Combien pour la rénovation ?

Le budget d'origine du projet de rénovation urbaine du quartier s'élevait à **83 millions d'euros.**

Ce budget a pu être réuni en additionnant les contributions de plusieurs partenaires publics et privés :

- 42 % Logirem**
- 32 % Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)**
- 16 % Financements divers**
- 6 % Ville de Marseille**
- 3 % Conseil régional PACA**
- 2 % Marseille Provence Métropole**

Le budget devrait atteindre maintenant **126,6 millions d'euros**

puisque la découverte d'amiante impose de démolir et de reconstruire plus de bâtiments.

L'ANRU, qui coordonne les financements, débloquent les fonds à la suite d'un prochain Comité d'engagement. L'organisme attend de connaître la décision finale du **Conseil régional PACA et du Conseil général des Bouches-du-Rhône** qui propose à ce jour une participation de 2 M€.



Médiance 13, des solutions à chaque problème

ENTRETIEN AVEC ELOÏSE MORIZOT, COORDINATRICE PSP ET AURÉLIE JAOUËL, RESPONSABLE DU LIEU D'ACCUEIL DE LA SAVINE

Le Point Service aux Particuliers (PSP) est ouvert tous les jours de 9H à 12H. L'accueil se fait sur rendez-vous au bâtiment I3.



Qui est Médiance 13 ?

E.M. Au cœur de La Savine, au rez-de-chaussée du bâtiment I3, Médiance 13 ouvre ses portes chaque matin aux habitants du quartier comme aux autres. L'association loi 1901, dont la vocation est de les accompagner dans leurs démarches quotidiennes, existe depuis 1996. À l'époque, c'est à La Savine que le premier Point services aux particuliers (PSP) s'est implanté. Depuis, d'autres lieux d'accueil ont été créés dans les 1^{er} et 3^e arrondissements à Marseille, mais aussi à Aix-en-Provence et La Ciotat.

Qui fréquente le PSP ?

A.J. En alternance avec deux autres collègues, j'assure l'accueil, l'information et

l'orientation des publics de La Savine. Ce sont surtout des mères de familles qui se déplacent, peu de jeunes, même si ces derniers commencent à venir pour des questions liées à l'emploi essentiellement. À La Savine, c'est en moyenne 70 à 100 personnes qui sont reçues chaque mois. Mais les gens viennent avec plusieurs questions, alors ce sont plus de 300 démarches qui sont accompagnées !

Concrètement, quels sont les services proposés ?

A.J. Médiance 13 aide les personnes dans leurs démarches de vie quotidienne : comprendre un courrier et y répondre, compléter un dossier auprès de la Caisse d'allocations

familiales ou bénéficier de la Couverture médicale universelle, faciliter l'accès aux droits, expliquer les factures, aider et conseiller sur la gestion du budget familial... Et puis à La Savine, l'association oriente beaucoup vers d'autres services (CAF, CPAM, OMI formation et métiers...) dans le cadre de leurs permanences hebdomadaires. Puis, parfois, les personnes viennent simplement prendre un café, car le PSP est aussi un lieu très convivial et nous veillons à cet aspect.

L'autre volet de l'intervention de Médiance 13 est consacré à la lutte contre la précarité du logement, mais aussi à la précarité énergétique. Il s'agit d'aider à la prévention des

impayés, apporter des conseils pour économiser eau, gaz et électricité. À ce titre, et c'est une des originalités du dispositif, Médiance 13 bénéficie pour ses actions non seulement des financements de l'État dans le cadre de la politique de la ville, mais aussi de financements privés de la part des entreprises fournisseuses d'énergie : EDF, GDF et La Société des Eaux de Marseille.

Et l'avenir ?

A.J. Médiance 13 continuera à accueillir les gens, les écouter et les aider, en étant le plus présent possible. Elle développera d'autres thèmes de médiation également, peut-être notamment pour répondre aux inquiétudes que suscite encore le projet.



BIEN ENSEMBLE
Samedi
5 octobre
c'était la fête
à La Savine

Le journal de la rénovation urbaine du quartier La Savine - Vallon des Tuves est publié par Marseille Rénovation Urbaine (MRU)

Responsable de la publication :
Nicolas Binet, directeur de Marseille Rénovation Urbaine

Conception éditoriale :
À vrai dire la ville

Graphisme :
Flgraf / François Lemaire
Imprimé à 1 500 exemplaires